

Intitulé de l'UE	Aménagement du territoire
Section(s)	- (3 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Géomètre / Cycle 2 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Mickaël MERCIER	30	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Permis d'urbanisation: applications	20h	Mickaël MERCIER
Urbanisme: théorie	10h	Mickaël MERCIER

Prérequis	Corequis
- Projet d'urbanisation	

Répartition des heures
Permis d'urbanisation: applications : 20h de travaux
Urbanisme: théorie : 10h de théorie

Langue d'enseignement
Permis d'urbanisation: applications : Français
Urbanisme: théorie : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel :
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel Géomètre :
<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les connaissances technologiques, techniques et juridiques nécessaires à la gestion de projets de construction <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser et respecter la législation, les normes et procédures spécifiques, plans et cahiers des charges • Maîtriser et exploiter les connaissances et les outils techniques, juridiques et de la géomatique nécessaires aux missions du géomètre-expert <ul style="list-style-type: none"> ◦ Etablir et suivre des projets d'aménagement ou de réhabilitation du territoire, de voies de communication, ...

Acquis d'apprentissage spécifiques

Analyser (Taxonomie de Bloom):

- Reconnaître les sous-entendus.
- Identifier les parties constituantes d'un tout pour en distinguer les idées et apporter une réponse juste et complète.

Contenu de l'AA Permis d'urbanisation: applications

Réalisation d'une demande de permis d'urbanisation (aspects administratifs)

Contenu de l'AA Urbanisme: théorie

PARTIE I CONTEXTE HISTORIQUE

- Naissance et développement de la ville industrielle
- L'urbanisme d'après-guerre
- Histoire du droit de l'urbanisme en Belgique

PARTIE II AMENAGEMENT NORMATIF

- Composition du CoDT
- Outils d'aménagement

PARTIE III LES PERMIS

- Les certificats d'urbanisme
- Le permis d'urbanisme
- Les actes et travaux de minime importance
- Les permis d'urbanisation

Méthodes d'enseignement

Permis d'urbanisation: applications : approche par projets, étude de cas, Projet en autonomie

Urbanisme: théorie : cours magistral, approche déductive, étude de cas

Supports

Permis d'urbanisation: applications : notes d'exercices, activités sur eCampus, Consignes - Internet (Réalisation de recherches cartographiques)

Urbanisme: théorie : syllabus

Ressources bibliographiques de l'AA Permis d'urbanisation: applications

Le CoDT

Ressources bibliographiques de l'AA Urbanisme: théorie

Le CoDT

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	AA: "Urbanisme: théorie" - pondération 60% Examen écrit basé sur des cas concrets à expliquer.

Pour cet examen seuls de nouveaux exemplaires du CoDt seront à disposition. L'étudiant aura également droit à une seule feuille manuscrite préparée par ses soins pour s'y retrouver plus rapidement dans le CoDT. L'écriture sera "normale"; Il ne s'agira nullement d'un condensé de fiches "aide mémoire" photocopiées en petit pour tenir sur une feuille.

AA: "Permis d'urbanisation : applications" - pondération 40% - non rejouable en 2e session
Rapport à remettre au plus tard à la date indiquée dans les consignes.

La note finale obtenue à l'UE sera calculée sur base d'une moyenne arithmétique suivant la pondération mentionnée ci-dessus.

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Permis d'urbanisation: applications : **non**
Urbanisme: théorie : **non**

Année académique : **2021 - 2022**